Maternité des Hôpitaux de Grand Cognac



# Sommalre

01	
<b>CHARTE D'ACCUEIL</b>	DU NOUVEAU-NÉ
ET DE SA FAMILLE	

02

04

PRINCIPES D'ACCOMPAGNEMENT DE 05 — NOTRE MATERNITÉ «AMIE DES BÉBÉS»

03

22

### **VOTRE SUIVI DE GROSSESSE**

14

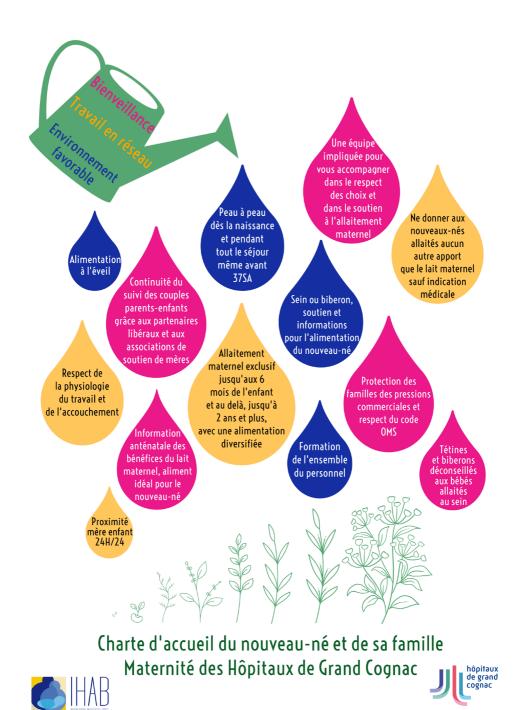
Les consultations prénatales Les échographies L'entretien prénatal La préparation à la naissance prénatales mensuelles Les associations de soutien à l'allaitement de mères à mères Listériose et toxoplasmose

04

-----VOTRE HOSPITALISATION

Quand venir à la maternité? Les papiers nécessaires Votre valise La naissance La déclaration de naissance

05	
LA NAISSANCE ———	24
	06
26	VOTRE SÉJOUF
	Le secteur hospitalisatio L'équipe des suites de naissanc Les soin
07	
LE RETOUR À DOMICILE	30



### 2. PRINCIPES D'ACCOMPAGNEMENT DE NOTRE MATERNITÉ « AMIE DES BÉBÉS »

Notre service maternité est labellisé « Ami des bébés » depuis 2003. Cette distinction est réservée aux établissements de santé qui respectent les recommandations de l'UNICEF et l'OMS.

Les principes en sont résumés dans la charte d'accueil des parents. Disponible dans ce livret, elle est également affichée à l'entrée et dans les salles d'attente de la maternité, dans les chambres du service, en salles de naissance, dans le hall des urgences et au bureau des entrées.

Nos équipes de professionnels vous accompagnent tout au long de votre grossesse, lors de la naissance de votre enfant, durant votre séjour ainsi qu'en postnatal.

Nous vous remercions de votre confiance et vous invitons à prendre connaissance des informations qui résument les principes d'accompagnement de la maternité des Hôpitaux de Grand Cognac.

Livret d'accueil

5



Lors de la naissance de votre enfant, les deux premières heures de vie sont propices à une découverte mutuelle, en « peau à peau ».

Le contact peau à peau favorise la rencontre avec vous par le regard, aide bébé à vivre en douceur la transition entre la vie utérine et le monde extérieur.

Le peau à peau permet à votre nouveau-né de faciliter la proximité, d'être rassuré et de stabiliser sa température et sa respiration.

Dans le respect de vos choix, lors de cette première rencontre, lorsque votre bébé est prêt, **une première tétée peut être proposée**, accompagnée par une soignante.

Durant votre séjour, votre enfant reste près de vous 24h/24h, il se sent rassuré et vous pouvez répondre à ses besoins. Observez-le pour le découvrir.

### La place du co parent est importante.

Par son attitude positive, sa présence, son regard approbateur et admiratif, il vous encourage et vous sécurise.

Par sa façon à lui de participer aux soins, il favorise le développement de votre nouveau-né. Il est le bienvenu à tous les instants de la journée et de la nuit pour participer pleinement à cette « belle aventure ».

Livret d'accueil

7



L'équipe de la maternité est engagée dans la promotion de l'allaitement maternel. Elle est formée à sa pratique dans le respect des convictions de chacun et vous informe de ses avantages, selon les recommandations de l'OMS. Nous ne vous imposons aucun choix, la décision d'allaiter appartient à chaque femme, à chaque couple.

Pour vous préserver des pressions commerciales, notre maternité respecte le Code de commercialisation des substituts du lait maternel de l' OMS ( pas d'affichage à connotation publicitaire, pas de distribution d'échantillons...).

### Si vous choisissez l'allaitement maternel,

nous vous guiderons dans ce nouvel apprentissage. Bien installés, votre enfant est tout prêt de vous, ventre contre ventre.

Son menton est contre votre sein ce qui libère son nez, tête défléchie. Une bonne prise de l'aréole permet des déglutitions efficaces. Des tétées fréquentes et actives assurent un bon démarrage de votre production lactée.

Nous sommes présents pour vous accompagner et vous conseiller sur les différentes positions pour allaiter.

Pour favoriser une bonne lactation, l'usage de tétines ou sucettes est déconseillé pour ne pas perturber la succion de votre nouveau-né. Pour les mêmes raisons, l'introduction de compléments de substituts de lait se fait sur avis médical et si nécessaire.

L'OMS recommande un allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois (pas d'autre boisson ou aliment) et sa poursuite avec la diversification alimentaire jusqu'à deux ans voire plus.

### Si vous choisissez l'alimentation artificielle,

nous vous guiderons et vous informerons sur les rythmes et besoins de votre bébé.

Nous vous montrerons comment apaiser votre nouveauné en utilisant d'autres moyens que le biberon, tels que le portage ou les massages.

Peu importe le mode d'alimentation, nous vous encourageons à alimenter votre bébé à la demande.

Livret d'accueil

9

## Votre accompagnement pendant le travail et la naissance de votre enfant

Notre équipe est formée pour vous accompagner durant la naissance de votre enfant et vous propose les moyens possibles pour vous aider. Nous respectons vos choix et votre projet de naissance, dans la limite de la sécurité médicale et après information.

### L'accouchement physiologique est privilégié,

il favorise le lien mère/enfant et un bon démarrage de l'allaitement.

Vous pouvez être accompagnée pendant le travail par la personne de votre choix afin d'être soutenue physiquement et émotionnnellement.

Vous êtes autorisée à boire et manger léger.

Dans le cadre d'un accompagnement non médicamenteux vous êtes encouragée à déambuler, à utiliser différentes postures, la baignoire et accoucher dans la position de votre choix.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement par hypnose ou acupuncture.





### Si une césarienne est programmée,

vous êtes informée par votre gynécologue obstétricien et il vous délivre également une information écrite, lorsque les conditions, chez la mère ou chez l'enfant, ne sont pas favorables à un accouchement par les voies naturelles.

### Le co parent peut être présent au bloc opératoire.

Les recommandations de l'IHAB (initiative hôpital ami des bébés) préconisent si la mère et le nouveau-né vont bien, d'installer le bébé en peau à peau avec sa maman dès la naissance, sous la surveillance d'un personnel compétent.

Si le peau à peau est impossible dès la naissance, en cas d'urgence ou d'anesthésie générale, le peau à peau est proposé au co parent, puis à la maman dès que possible.

Le peau à peau est poursuivi durant toute la période post-opératoire jusqu'au retour en chambre, il pourra être renouvelé autant que vous le souhaitez pendant tout votre séjour.

Ce contact est propice à la tétée. Le personnel vous aidera à reconnaitre les signes qui identiquent que votre bébé est prêt à téter. Les premiers soins de votre bébé seront différés afin de respecter ces premiers instants.

### 3. VOTRE SUIVI DE GROSSESSE

### Le secrétariat :

Accueil du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 pour la prise de rendez-vous ou pour tout renseignement. Accueil téléphonique au 05 45 80 13 50

### Les consultations prénatales :

### Consultations obstétricales

Elles sont assurées par nos gynécologues obstétriciens et nos sages-femmes. Ces consultations sont ouvertes sur RDV au 05 45 80 13 50.

En fin de grossesse, une consultation avec une sage-femme du service vous permettra de rencontrer l'équipe et de vous familiariser avec les locaux.

### · Consultation d'anesthésie

Obligatoire pour toute future maman.

Prendre RDV au cours du septième mois de grossesse au secrétariat des consultations externes au : 05 45 80 13 30

### Consultations pédiatriques anténatales possibles sur RDV.

### Autres consultations :

- sage-femme consultante en lactation

- aide au sevrage tabagique: 05 45 80 13 33

psychologue: 05 45 80 13 30diététicienne: 05 45 80 15 82

- acupuncture / hypnose

En cas d'urgence, nous vous accueillons 24h/24h au 05 45 80 13 62.



### Les échographies :

Sont en principe au nombre de trois :

- 3° mois pour dater le début de grossesse.
- 5° mois pour dépister d'éventuelles malformations.
- 7° mois pour déterminer la bonne croissance du fœtus et sa position dans l'utérus.

Une fiche d'information concernant les échographies vous sera remise lors de votre premier RDV au secrétariat + une feuille de consentement à la réalisation de l'échographie à signer.

Vous pouvez être accompagnée par votre conjoint(e). La fratrie n'est pas autorisée.

### L'entretien prénatal:

Vous est proposé systématiquement dès le troisième mois de grossesse.

C'est un moment d'échange et d'écoute avec une sagefemme.

Il vous permet d'exprimer votre projet de naissance, vos difficultés, votre ressenti, mais aussi de vous informer sur les modalités de suivi de grossesse, l'accueil et le mode d'alimentation de votre bébé... Il vous aidera à faire vos choix et à préparer le jour de la naissance de votre enfant.

### La préparation à la naissance et à la parentalité :

Que ce soit votre 1° ou votre 4° enfant, les séances de préparation à la naissance sont une pause consacrée à votre grossesse. Elles vous donnent l'occasion de rencontrer l'équipe, d'autres futurs parents, d'être écoutés et d'obtenir des réponses à vos questions.

Une visite de la maternité vous est proposée.

### Les futurs co parents sont les bienvenus.

Cela leur permet de s'investir dans la grossesse, en la rendant plus concrète mais rassure aussi le couple à la veille de l'agrandissement de la famille.

Ces séances abordent des questions comme « quand venir à la maternité », l'accouchement, l'alimentation du nouveau-né, le séjour, l'après, les rythmes et besoins du bébé, les pleurs de l'enfant, les premiers mois...

Nous vous invitons à prendre RDV dès le 5° mois de grossesse au 05 45 80 13 50.

Groupe de 3 couples ou mères, maximum.



### 3 séances mensuelles d'information prénatale :

### Places non limitées. Prise de RDV au 05 45 80 13 50

- 1. « Naître dans une maternité « Ami des bébés ». Rythmes du bébé et allaitement maternel » animée par une sage-femme consultante en lactation.
- 2. « Sensibilisation sur la santé environnementale; ateliers « Nesting » (produits d'entretien, cosmétiques...) » proposée tout au long de la grossesse, animée par 2 professionnelles formées.
- 3. « Discussion autour de la naissance, analgésie péridurale et hypnose » : par une sage-femme cadre, une dietéticienne et un infirmier anesthésiste.

Suivant votre lieu de résidence ou si votre suivi de grossesse est hors de la maternité, une liste des sagesfemmes de notre réseau vous sera remise au secrétariat.



Vous pouvez contactez les associations de soutien à l'allaitement de mères à mères (rencontres avec d'autres mères qui allaitent, conseils par téléphone...):

### • La Lecheleague:

- LLL Charente
- LLL Charente maritime

### • Contacter l'animatrice réfèrente de votre région :

- Site internet : www.lllfrance.org

- Site internet : www.solidarilait.org

# Listériose et toxoplasmose, comment les éviter ?

### En cuisinant:

- Lavez soigneusement les légumes, les crudités et les herbes aromatiques.
- Faites bien cuire les viandes, poissons et lardons.
- Conservez les aliments crus séparés des aliments cuits ou prêts à être consommés.
- Réchauffez suffisamment et consommez rapidement les restes alimentaires et les plats cuisinés.
- Lavez soigneusement vos ustensiles de cuisine ainsi que votre plan de travail.
- Nettoyez souvent et désinfectez souvent à l'eau de javel votre réfrigérateur.

### A table, évitez pendant 9 mois:

- Certains aliments crus: viandes et poissons crus, fumé ou marinés, lait cru et fromages au lait cru (préférez le lait pasteurisé et les fromages pasteurisés, enlevez la peau des fromages), coquillages crus, tarama, graines germées crues (soja).
- Certaines charcuteries consommées en l'état : rillettes, pâtés, foie gras, produits en gelée, préférez le jambon sous vide.
- Attention aux dates de péremption.

### Si vous n'êtes pas immunisée contre la toxoplasmose :

- Evitez aussi les chats et tout ce qui a pu être contaminé par leurs excréments (litière, terre...).
- Ne jardinez qu'avec des gants.



ET SURTOUT LAVEZ-VOUS LES MAINS LE PLUS SOUVENT POSSIBLE

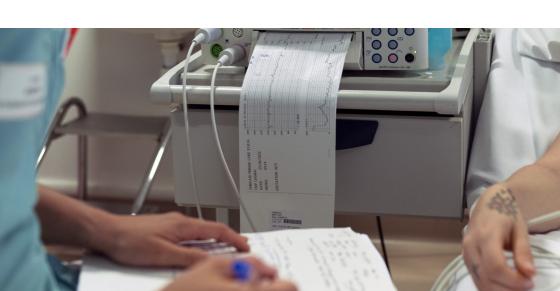
### 4. VOTRE HOSPITALISATION

### Quand venir à la maternité?

- Contractions utérines régulières
- Diminution des mouvements de bébé
- · Pertes de sang
- Rupture de la poche des eaux (même sans contractions)
- Fièvre, maux de tête, œdèmes d'apparition brutale
- Le jour du terme...

### Les papiers nécessaires :

- Votre dossier médical, résultats des examens et échographies (en cas de suivi en ville)
- Votre carte de groupe sanguin
- Votre livret de famille, votre carte d'identité
- La reconnaissance anticipée, si vous l'avez faite à la mairie
- Carte de sécurité sociale et carte de mutuelle à présenter au bureau des entrées.
- Carnet de vaccination



### **Votre valise**

### Pour bébé (linge lavé):

- chaussons en laine et chaussettes
- brassières de laine
- des pyjamas
- des bodies
- des bavoirs
- 1 thermomètre digital
- turbulette
- bonnet

### Pour maman:

- nécessaire de toilette
- soutiens-gorge d'allaitement en coton
- coussinets d'allaitement.
- 1 brumisateur d'eau minérale
- · vétements de nuit slips filets
- · linge de toilette
- tapis de bain
- serviettes de toilette
- 1 thermomètre pour le bain

### **Vous seront fournis:**

- 1 paquet de serviettes hygiéniques.
- 1 paquet de couches bébé.

Merci de prévoir pour une consommation supérieure ainsi que pour votre sortie.

Les produits pour les soins du nouveau-né sont fournis puis prescrits le jour de votre sortie.

### **5. LA NAISSANCE**

### Les salles de naissance

Au nombre de trois dont une salle nature, elles sont à proximité immédiate du bloc césarienne. Chaque salle de naissance est équipée de ballon et liane de suspension.

Une salle nature est à votre disposition si vous souhaitez une naissance physiologique.

Vous pouvez bouger à votre guise. Cette salle comprend notamment une baignoire et une grande banquette-lit. Des systèmes de lianes suspendues vous aident dans vos étirements.

Le co parent ou la personne de votre choix peut vous accompagner tout au long de cette naissance.

**24h/24h**: Une équipe médicale (sages-femmes, gynécologues obstétriciens, anesthésistes, pédiatres) et paramédicale (infirmiers anesthésiste, infirmières de bloc, auxiliaires de puériculture, aides-soignantes) vous accompagnent.

Les sages-femmes vous accueillent et vous soutiennent tout au long de votre travail



### La déclaration de naissance :

Obligatoire, elle doit se faire **dans les 5 jours** qui suivent la naissance à la **mairie de CHATEAUBERNARD**.

### Les papiers nécessaires :

- Le livret de famille (pour les couples mariés ou ayant déjà un enfant en commun)
- · Les cartes d'identités
- La reconnaissance anticipée (si elle est faite)
- Déclaration du choix du nom pour un premier enfant
- L'imprimé de déclaration de naissance, fait par la sage-femme, signé par les parents.

### 6. VOTRE SÉJOUR

### Le secteur hospitalisation:

La maternité comprend **15 chambres individuelles**, modernes et fonctionnelles. Un fauteuil-lit est à disposition de l'accompagnant.

Les visites sont autorisées de 13h à 21 heures, pour la qualité des soins et l'entretien des locaux, sauf pour le co parent qui sera présent aussi souvent qu'il le souhaite. Systématiquement à chaque hospitalisation, la sagefemme vous pose un bracelet d'identification, la même procédure s'applique pour votre enfant à la naissance.

Le livret d'accueil des Hôpitaux de Grand Cognac et le questionnaire de satisfaction à remplir à votre sortie, vous sont remis à l'arrivée dans votre chambre.

### Avec suppléments forfaitaires :

- ouverture ligne téléphonique directe
- téléviseur
- l'accompagnant peut dormir, voire dîner, dans votre chambre

Cependant, ces deux prestations ne sont possibles qu'après achat d'un ticket au bureau des entrées et commande auprès du service (information affichée dans chaque chambre).



### L'équipe des suites de naissance :

Composée d'une sage-femme, une auxiliaire de puériculture et d'un interne en médecine générale, l'équipe vous guide et vous soutient dans vos débuts avec bébé (allaitement, positions, bain, change, rythmes, pleurs...).

### Les soins du bébé:

Nous vous conseillons de garder votre bébé jour et nuit à vos côtés, au calme, pour mieux le connaître et respecter ses rythmes et ses besoins. Bébé est rassuré lorsqu'il est proche de vous.

Le bain de bébé se fait le matin, à son deuxième jour de vie, dans votre chambre, accompagné d'une auxiliaire de puériculture pour vous écouter et vous conseiller. Le pédiatre examine votre bébé 2 fois, à la naissance ou le lendemain et le matin de votre sortie.

La participation du co parent aux soins de bébé est la bienvenue pendant le séjour.

**Durant le séjour 2 tests sont réalisés** avec information écrite et orale par l'équipe :

- Le test de guthrie
- Le test de dépistage des troubles auditifs.

Tous les examens de votre bébé seront faits en chambre en votre présence.

### L'alimentation de votre bébé :

Que vous allaitez ou non, vous êtes la meilleure des mamans pour votre bébé. Parlez-en à votre conjoint(e) qui reste votre interlocuteur privilégié. Nous respectons votre projet, nous sommes là pour vous écouter et vous accompagner.

L'OMS (organisation mondiale de la santé) recommande un allaitement exclusif de 6 mois et sa poursuite pendant la diversification alimentaire.

Le lait maternel est adapté aux besoins de votre enfant, sa composition évolue en fonction de ses besoins et de son âge.

Contenant des anticorps, il protège votre bébé contre certaines infections. Il prévient l'obésité, les allergies... L'allaitement maternel est pratique, économique et toujours prêt.

Il est également bénéfique pour votre santé, il permet à l'utérus de reprendre sa place plus rapidement, il diminue le risque du cancer du sein et de l'ovaire.

### 7. LE RETOUR À DOMICILE

Les sorties ont lieu tous les jours de la semaine dans la matinée.

### Pour bébé:

- L'examen du 8° jour est réalisé par le pédiatre
- Le carnet de santé vous est remis
- L'équipe vous propose une consultation de suivi d'allaitement maternel 10 à 15 jours après la sortie.
- Des conseils et documents vous sont remis : l'alimentation, le couchage, la toilette..
- Pendant la durée de votre allaitement, vous pouvez rencontrer sur RDV une sage-femme consultante en lactation tous les mardis (RDV au 05 45 80 13 50).

### Pour la maman:

- La sage-femme vous informe et vous conseille sur le suivi postnatal, la réeducation périnéale, la contraception...
- Nous vous donnons un RDV pour la visite postnatale dans les 6 semaines après la naissance

L'équipe de la maternité reste à votre disposition après votre retour à domicile, pour vous aider, nous vous remettons à la sortie les coordonnées des professionnels de la périnatalité:

- Les sages-femmes libérales
- La PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- Les associations de soutien à l'allaitement maternelle



### 8. CONSULTATIONS DE SITES INTERNET

WWW.i-ihab.fr WWW.mpedia.fr WWW.cesarine.org WWW.sparadrap.org WWW.maternage.free WWW.mamanana.com WWW.lllfrance.org

### NOTES...

### NOTES...

### NOTES...





